

**CENTRE
POUR
L'ACTION
NON-VIOLENTE**



LE RESPECT :

OUI MAIS SANS VIOLENCE

Plonk & Replonk

Rapport annuel 2015

www.non-violence.ch






Préambule

Dès sa fondation en 1968, la « non-violence » est au cœur des préoccupations et des actions du Centre pour l'action non-violente (CENAC). Participer à la prévention de la violence de toute nature, à la résolution des conflits et des tensions constitue les fondements de notre association.

Comme l'affirme Jean-Marie Muller, la non-violence est d'abord et essentiellement une attitude.

Au sein d'une société empreinte d'inégalités croissantes, d'injustices fondamentales, sources de fractures, de conflits, cette attitude est non seulement une nécessité, mais une urgence. Chacun-e a le potentiel pour l'acquérir et la développer, pour agir en coopération, et participer à construire un monde meilleur. Une attitude non-violente est clairement un facteur déterminant de la qualité du vivre ensemble, aujourd'hui et dans le futur.

Ce rapport fait largement état des actions du CENAC dans ses champs d'activités en 2015 : sensibilisation, information, formations et actions spécifiques constituent les piliers du CENAC.

-  Un centre de documentation, un site internet, des expositions participent à l'information, la sensibilisation, à la recherche et la réflexion.
-  Des programmes de formation, en constante évolution, ouverts à toute personne intéressée à développer des compétences et attitudes spécifiques à la non-violence.
-  Des programmes « à la carte » formatés selon les besoins spécifiques des groupes, organisations.
-  Des projets et actions spécifiques.
-  Une approche multiculturelle de la thématique de la « non-violence ».

Le déploiement de cette intense activité aurait été impossible sans le soutien, la détermination et l'engagement de très nombreuses personnes et collectivités publiques. Chaque membre de l'association est précieux et important. L'ensemble des membres confère au CENAC, une légitimité, un appui et des ressources financières sans lesquelles nous ne pourrions fonctionner.

Les bénévoles engagé-e-s offrent une disponibilité conséquente, des compétences professionnelles singulières et indispensables dans de nombreux champs : documentation, informatique et comptabilité notamment.

Une équipe de formateur-trice-s motivée et créative, aux compétences professionnelles complémentaires, assure un programme de formation de qualité, ainsi que des formations à la carte.

Composé d'une secrétaire générale, d'une responsable administrative et d'une chargée du fichier d'adresse, le secrétariat assure un rôle essentiel. Au cœur de l'association, c'est l'interface indispensable de tou-te-s les acteur-trices et de toutes les actions, ainsi que la porte d'entrée pour toutes les demandes.

Le CENAC entretient aussi de nombreux partenariats avec des associations aux missions et valeurs proches. La collaboration avec les collectivités publiques est majeure. La Ville de Lausanne, le Canton de Vaud et la Confédération sont partenaires de nombreux projets. Les subventions allouées sont essentielles à la réalisation de nombreuses actions.






Le comité du CENAC adresse ses chaleureux remerciements à chacun-e pour son indispensable coopération sans laquelle rien n'est possible.

Pour le comité du CENAC
Jean-François Clément
Président

Projets

World Café et forum ouvert

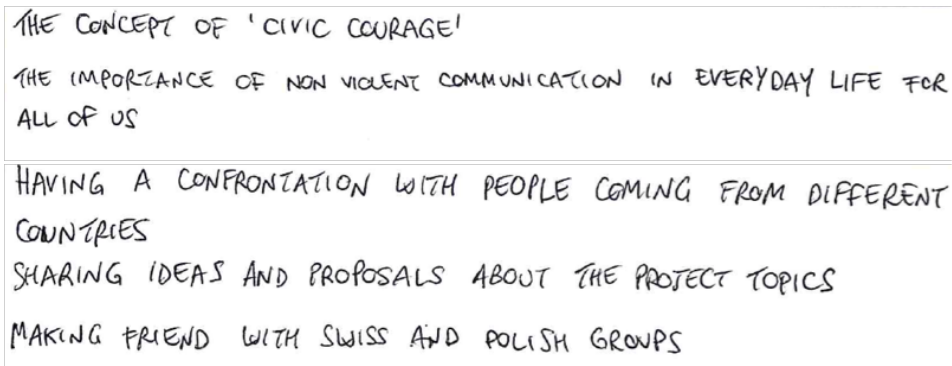
Dans le cadre de notre projet « Le racisme parlons-en ! », le CENAC a organisé des débats publics : le World Café et le Forum Ouvert, deux outils pour s'interroger principalement sur les points suivants :

-  Sens et signification du mot racisme pour la population ;
-  Comment parler de racisme et de discriminations selon les interlocuteurs (commune, entreprise, quartier) ?
-  Comment passer des préjugés à l'entraide ?
-  Comment nos différences nous réunissent dans la vie quotidienne ?
-  Quels moyens employer pour lutter contre toutes sortes de discriminations dans notre environnement social ?

Le premier World café a été réalisé en janvier 2015 en partenariat avec le MIR et avec presque 20 participant-e-s. Intitulé « Société brutale ? Action non violente », les participant-e-s ont mobilisé leurs efforts autour d'une question bien définie à l'avance par le facilitateur, à savoir « Comment rendre collective l'action non-violente ? ».

Le second World café s'est déroulé avec le Centre Transit de la commune de Crisier au mois de juillet 2015. Il propose des animations pour les enfants et les jeunes âgé-e-s de 6 à 18 ans. Dans le cadre du projet « Jeunesse en Action », le centre a accueilli, en plus des jeunes participant-e-s suisses, des adolescent-e-s polonais-e-s et des italien-ne-s pour réaliser une action de sensibilisation sur le multiculturalisme, le racisme et la résolution de conflits. Le CENAC a soulevé bon nombre de questionnements auprès des participant-e-s et des intervenant-e-s.

Remarques de participant-e-s



THE CONCEPT OF 'CIVIC COURAGE'
THE IMPORTANCE OF NON VIOLENT COMMUNICATION IN EVERYDAY LIFE FOR ALL OF US
HAVING A CONFRONTATION WITH PEOPLE COMING FROM DIFFERENT COUNTRIES
SHARING IDEAS AND PROPOSALS ABOUT THE PROJECT TOPICS
MAKING FRIEND WITH SWISS AND POLISH GROUPS

Semaine d'actions contre le racisme

Comme chaque année, le Centre pour l'action non-violente (CENAC) propose dans son programme de formation un atelier sur la communication interculturelle et la lutte contre les discriminations. En 2015, cette journée, intitulée « Conflits, discriminations et non-violence » a été intégrée au programme de la Semaine d'actions contre le racisme, grâce au soutien du BLI. Cette semaine a d'ailleurs été l'occasion pour l'association de s'impliquer activement à la communication de la Semaine, au maintien du réseau entre les structures de lutte contre les discriminations et à son soutien pour les autres projets de la semaine.

Non-violence et protection contre la discrimination

Les projets interculturels sont au centre des préoccupations du CENAC. Les conflits engendrés par les incompréhensions liées aux différences socioculturelles peuvent être remédiés par la communication non-violente. Actif, le CENAC a développé en 2014 les solutions proposées afin de réaliser les objectifs du projet « Non-violence et protection contre la discrimination : des apports mutuels pour développer des comportements d'empathie, d'adaptabilité et d'ouverture à l'autre ». Suite à l'octroi d'une prolongation pour 2015 par le Service de lutte contre le racisme (SLR), ce projet est transversal aux activités de l'association car il a nourri tant sa formation annuelle que le centre de documentation.

Décryptage des images, décodage des clichés

En préparation pour l'année 2016, le CENAC, à la demande initiale du Service de l'intégration de la Ville de Renens, a créé un atelier jeunesse de décryptage des images. Le projet se développe tout au long de l'année 2016.

Formation

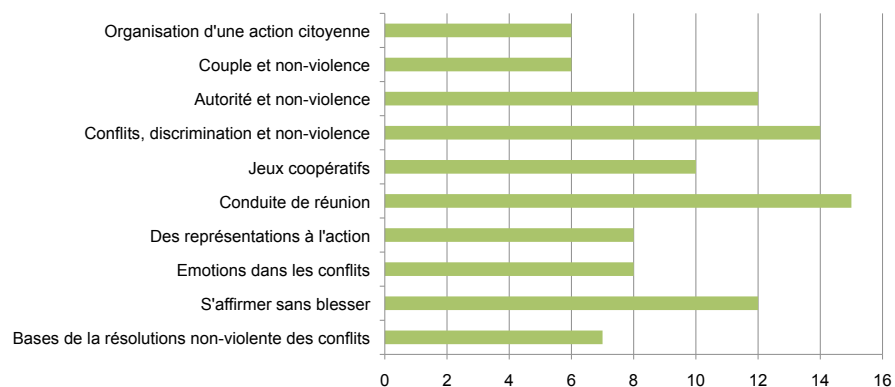
à la résolution non-violente des conflits

Le programme de formation à la résolution non-violente des conflits est composé de dix modules. Les formations se présentent sous forme d'ateliers d'expérimentation et utilisent des méthodes participatives.

Cette offre est ouverte à toute personne intéressée à se familiariser avec la non-violence et à y progresser, particulièrement dans le domaine de la résolution des conflits : s'interroger, expérimenter ensemble, aborder la non-violence par des expériences vécues.

Ce cycle de formation a comporté 10 modules, c'est-à-dire un de plus que le cycle de formation 2013-2014. Le CENAC a reçu 98 inscriptions pour ces derniers, ce qui représente une augmentation de 12,5% par rapport au nombre total d'inscriptions comptabilisées pour le programme de formation précédent. Le cycle de formation 2014-2015 a été suivi par 48 personnes, dont 6 personnes qui ont participé à plus de la moitié des modules.

Tableau : nombre de participant-e-s par session



Fonds de solidarité et formation à l'interculturel

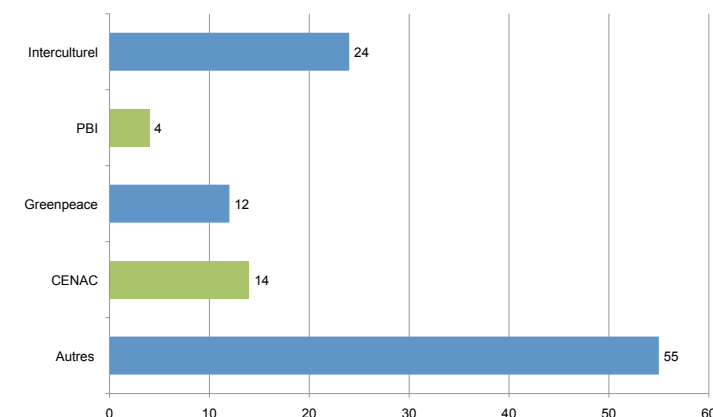
Pour que des personnes migrantes ou des bénévoles engagé-e-s auprès d'associations partenaires actives dans la lutte contre le racisme puissent participer au programme de formation, même avec de faibles moyens financiers, le CENAC a proposé un fonds de solidarité 2014-2015. Ceci a été rendu possible grâce au soutien du Bureau cantonal vaudois de l'intégration des étrangers (BCI) et du Service de la lutte contre le racisme de la Confédération (SLR).

Le fonds de solidarité a permis à 5 personnes de suivre 31 modules de formations. 14% des inscriptions ont été faites par les membres du CENAC.

Semaine d'action contre le racisme

Nous avons participé à la semaine d'action contre le racisme en offrant un module de formation gratuit sur le thème « Conflits, discrimination et non-violence ». Ce dernier a rencontré un vif succès, puisqu'il a été suivi par 14 participant-e-s. Cette action a été rendue possible grâce au soutien du BLI.

Tableau : provenance par projet des participant-e-s



Intervention à la carte

En 2015, le CENAC a été appelé pour réaliser 6 interventions à la demande. Parmi elles, une conférence à l'École Pierre-Coullery de la Chaux-de-Fonds lors d'une journée sur la prévention de la violence chez l'enfant d'âge scolaire a été organisée.

Le CENAC est intervenu auprès du Service jeunesse et cohésion sociale de la Ville d'Yverdon pour une formation s'adressant aux professionnel-le-s de l'accueil et l'accompagnement de personnes migrantes ou réfugiées.

Mandaté deux fois par l'HEP de Lausanne, le CENAC a également réalisé une intervention à la carte dans le Centre de loisirs de Crissier avec près de 60 participant-e-s entre 15 et 20 ans.

Non-violence et protection contre la discrimination

Enfin, le CENAC a organisé une formation continue portant sur la non-violence et les discriminations pour l'association RECIF Neuchâtel, qui travaille avec des femmes migrantes. La thématique de la formation a tourné autour de « comment faire face au racisme ordinaire ». Cette formation continue a été réalisée dans le cadre du projet « Non-violence et protection contre les discriminations ».

Documentation

La gestion de la documentation du CENAC comprend : les acquisitions (y compris la veille documentaire et le bulletinage des périodiques), le catalogage et l'équipement des documents, le prêt, la mise en valeur au travers de listes de nouveautés et notes de lecture, la gestion du catalogue en ligne, les sollicitations de dons d'archives et leur tri, les réponses aux demandes de recherches et de bibliographies, l'entretien, la sélection des documents à archiver, les contacts avec la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF). Le secrétariat du CENAC participe au prêt et à la mise en valeur du fonds sur le site.

Prêt

68 livres et brochures, et neuf jeux, empruntés par 17 personnes différentes.

Une demande plutôt exceptionnelle est venue du MUDAC, qui a emprunté un « Abri de poche » de 1983 pour une exposition temporaire qui aura lieu à l'été 2016.

Promotion du Centre de documentation

Un nouveau système a été mis sur pied. Anciennement une centaine de personnes étaient abonnées aux listes de nouveautés du centre de documentation, selon une liste interne à notre logiciel PMB. Il a été décidé d'intégrer ces personnes aux envois des lettres de nouvelles « Non-violence en action » du CENAC. Cinq envois en 2015, dont le premier en février comprenait un lien sur une liste des nouveautés de janvier 2014-février 2015.

Depuis 2010, des liens bibliographiques sont maintenus sur des pages de l'encyclopédie en ligne Wikipédia, qui pointent directement dans le catalogue du CENAC.

Gestion des acquisitions : non-violence et protection contre la discrimination

Dans le cadre de l'acquisition d'ouvrages ayant pour thèmes croisés l'interculturalité et la non-violence, le groupe bénévole de documentalistes a rempli sa mission en faisant l'achat d'un bon nombre de livres. Ces ouvrages sont à disposition du public, également au prêt, et figurent dans notre base de données, accessible en ligne.

Catalogage

Le catalogue a été enrichi de 276 nouvelles notices en 2015, dont 47 monographies, 23 bulletins de périodiques, 175 articles, et 9 dossiers documentaires. Une collection de 15 « objets » ont été catalogués (et photographiés). Des vignettes ont été ajoutées aux notices des ouvrages récents, rendant ainsi le catalogue en ligne plus attrayant.

Walk to Freedom : ce film 16 mm de 1956 sur la campagne de boycott des bus de Montgomery se trouvait dans les archives du CENAC, provenant des documents hérités du Mouvement international de la Réconciliation (MIR). Le film n'a pas été gardé car il a été numérisé et se trouve en ligne, mais les documents annexes qui retracent son histoire sont catalogués.

Information et sensibilisation

Le CENAC continue à développer progressivement sa présence à des événements tels que la Semaine d'actions contre le racisme à Lausanne. Lors de la journée sur la prévention de la violence chez l'enfant d'âge scolaire à l'Ecole Pierre-Coullery de la Chaux-de-Fonds, des bénévoles ont tenu un stand d'information. Un stand à Genève, à l'occasion d'Alternatiba, festival d'initiatives locales pour le climat et le vivre ensemble, a également été tenu en automne dernier.

En 2015, le CENAC a été sollicité pour participer à un contenu audio de l'exposition « Violence », proposée par le Musée de la main de Lausanne (1er juillet 2015 au 19 juin 2016).

Par ailleurs, le CENAC développe continuellement sa « boîte à outils » sur le site Internet où les personnes intéressées par la non-violence trouvent non seulement des informations pédagogiques téléchargeables, des prestations telles que les World Cafés ainsi que des affiches qu'elles peuvent commander en ligne à la boutique de l'association.

Journée de la non-violence

Afin de célébrer la journée de la non-violence, le CENAC a publié le 2 octobre 2015 un carnet de repères pratiques des actions non-violentes. D'après l'exposition « Ne pas rester les bras croisés », il présente des personnalités célèbres de la non-violence, des mouvements historiques et propose des attitudes et outils non-violents. Ce carnet a également été envoyé aux membres en cadeau de fin d'année et est téléchargeable librement sur le site Internet.

Réseaux sociaux

Depuis juillet 2015, la page publique Facebook du CENAC a enfin été créée. Les informations courantes de l'association s'y trouvent. Pour rester également informé, la lettre d'informations est parue cinq fois en 2015.

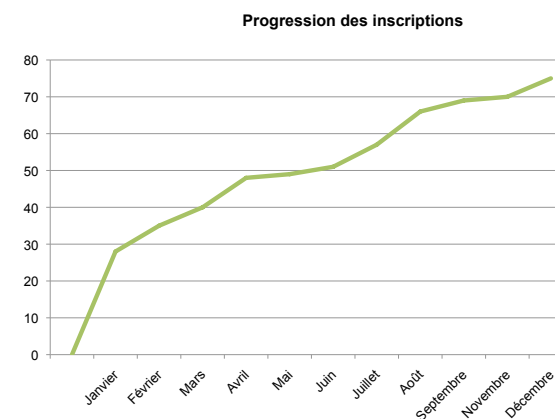
Ni hérisson, ni paillason

L'exposition «Ni hérisson, ni paillason» destinée aux jeunes enfants de moins de 12 ans. Elle circule depuis 2004 dans les écoles romandes. La gestion de cette exposition est déléguée à l'association « Graines de paix »: elle a été louée pas moins de 17 semaines, dans 9 écoles suisses et 2 françaises.

Service civil

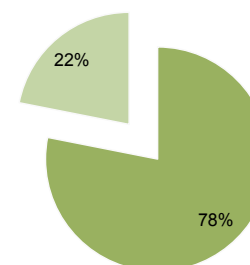
Le CENAC a pour mission de promouvoir le Service civil. Depuis 2012, les demandes sont orientées vers la permanence du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) ou celle de la fédération CIVIVA regroupant les organisations qui défendent le service civil. Le CENAC relaye également des informations d'importance sur son site Internet tel que le communiqué de CIVIVA sur la révision de la LSC.

Inscription à la Newsletter via le formulaire en ligne

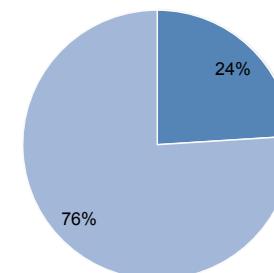


Audience comparée du site Internet

Visiteurs en 2014



Visiteurs en 2015



■ Nouveaux visiteurs ■ Visiteurs réguliers

■ Nouveaux visiteurs ■ Visiteurs réguliers

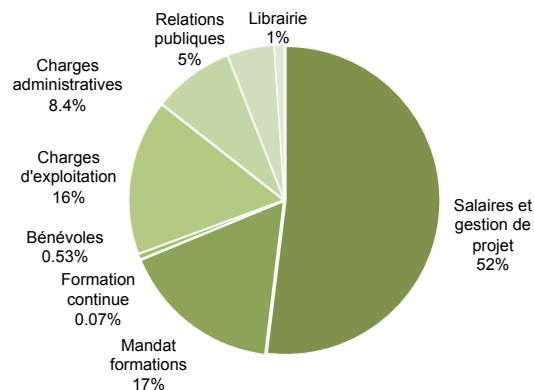
L'association

Les chiffres en CHF

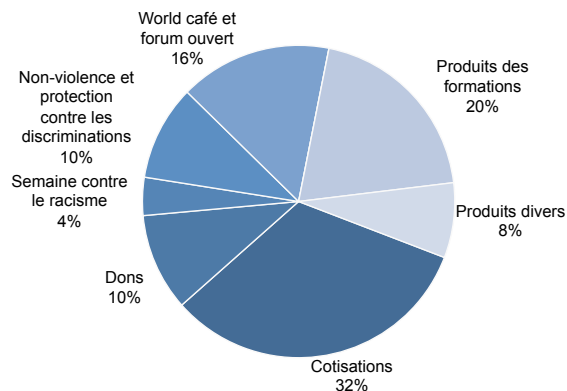
Comptabilité	2014	2015
Charges	67'189.93	73'963.74
Produits	77'650.31	76'105.60

Programme de formation 2013-2014	2014-2015
Charges	18'693.26
Produits	14'271.10
	9'343.65

Charges 2015










Produits 2015



L'équipe de bénévoles

Le CENAC s'appuie principalement sur la contribution de ses bénévoles. En 2015, cette équipe était composée de :

-  Claudia Scheder (arrivée en cours d'année), François Beffa, Gian Paolo Berta, Jérémie Schaeli Marie-Jo Nanchen et Marc Dunant – Groupe de pilotage du programme de formation
-  Isabelle Gris, Marie-Françoise Piot (jusqu'en automne), Patricia Meystre, Michel Mégard, Olivier Rumpf – Centre de documentation
-  Claudia Scheder, Jérémie Schaeli, Marine Schneider et Rabah Sam – Groupe de travail interculturelité
-  Bruno Mercier (vérificateur), Catherine Henry (comptable), Philippe Beck (vérificateur) – Comptabilité
-  Suzanne Ducret – Fichier d'adresses
-  Guy Haselbauer – Graphisme et Olivier Bertrand – Informatique
-  Olivier Rumpf et Michel Monod – Rédaction

Le comité

Jean-François Clément, président
 Michel Monod
 Claudia Scheder, vice-présidente
 Eric Voruz

Le secrétariat général

Suzanne Ducret, chargée du fichier d'adresses
 Lucienne Erb, secrétaire générale
 Aurélie Hofer, secrétaire générale *ad intérim*
 Cathy Rime, responsable administrative
 Marine Schneider, chargée de projets interculturels et communication


















Projet de mise à jour informatique

Dans une optique d'optimiser les postes de travail, le CENAC a obtenu un soutien de la Loterie Romande. Le don octroyé finance l'achat de matériels informatiques afin de réaliser la mise en réseau du travail de bureau.

Remerciements

Bénévoles, membres cotisant-e-s et donateur-trice-s soutiennent le CENAC, contribuant ainsi à la promotion de la non-violence en Suisse romande. Grâce à l'engagement de chacun-e, aux conseils avisés, à l'investissement personnel ou financier, le CENAC poursuit jour après jour ses activités.

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes, organisations, partenaires financiers qui se sont engagés à nos côtés en 2015 en nous offrant leur aide précieuse.

-  Brigades de Paix Internationales (PBI)
-  Bureau cantonal vaudois de l'intégration des étrangers (BCI)
-  Bureau Lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)
-  Centre d'Action Laïque de la province de Liège (Belgique)
-  Centre de Ressources sur la Non-violence de Midi-Pyrénées (France)
-  CIVIVA, fédération faïtière pour le service civil
-  Collectif pour la paix et la non-violence
-  Graines de paix
-  Greenpeace
-  Groupement pour une Suisse sans Armée (GSsA)
-  Loterie Romande
-  Mouvement International pour la Réconciliation (MIR Suisse)
-  Mouvement pour une alternative non-violente (France)
-  Non-Violence Actualité (France)
-  OSEO Vaud
-  Service de lutte contre le racisme (SLR)
-  Syni Lausanne

Soutiens financiers

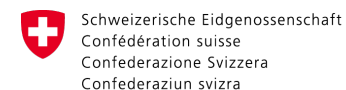
Bureau cantonal vaudois de l'intégration des étrangers (BCI)

Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI)

Fonds lausannois d'intégration (FLI)

Loterie Romande

Service de lutte contre le racisme (SLR)



Service de lutte contre le racisme SLR



**CENTRE
POUR
L'ACTION
NON-VIOLENTE**

www.non-violence.ch
info@non-violence.ch

CCP 10-22368-6

**Rue de Genève 52
CH-1004 Lausanne
T [+41] 021 661 24 34**